

Secrétariat Général
REF : A04058

OBJET : VŒU : Proposition de motion sur le fonds de solidarité Région Ile de France déposée par le groupe des Elus Socialistes et Républicains pour le Conseil Municipal du 15 décembre 2004.

Le conseil,

Vu le projet de réduction du fonds de solidarité pour les Communes de la Région Ile de France,

Considérant que la Commune d'Aubervilliers ne veut pas légitimer cette baisse financière alors qu'en parallèle les besoins financiers des villes ne cessent de s'accroître,

A L'Unanimité,

DELIBERE :

ARTICLE UNIQUE : Demande au gouvernement d'abandonner son projet de réduction du fonds de solidarité accordé à la Région Ile de France.

le Maire,